

**DÉLIBÉRATION N° 11 – 15 du 1<sup>er</sup> DECEMBRE 2011**

**Approbation de la convention d'aide n° 1023982 (5) 2011  
relative aux études préalables d'effacement  
des barrages de la Sélune et de maîtrise d'œuvre**

Le Conseil d'administration, délibérant valablement,

- Vu la délibération n°09-04 du comité de bassin du 29 octobre 2009 portant approbation de la révision à mi-parcours du 9ème programme (2010 - 2012)
- Vu la délibération n°09-19 du conseil d'administration du 29 octobre 2009 portant approbation de la révision à mi-parcours du 9ème programme (2010 - 2012)
- Vu les avis de la commission des aides en dates du 30 novembre 2010 et du 4 octobre 2011

**Article unique**

Approuve la convention d'aide n° 1023982 (5) 2011 au profit du ministère de l'écologie et du développement durable portant sur les études préalables à l'effacement des barrages de la SELUNE et à la maîtrise d'œuvre des travaux.

La Secrétaire  
Directrice générale de l'agence de l'eau  
Seine-Normandie



**Michèle ROUSSEAU**

Le Vice-Président  
du conseil d'administration



**Denis MERVILLE**